



Rapprocher le marché burkinabè du riz des signaux du marché international

Principales conclusions et recommandations

Entre 2005 et 2010, les producteurs de riz au Burkina Faso ont reçu des prix supérieurs aux prix de référence internationaux ce qui a été cohérent avec les objectifs politiques du gouvernement c'est-à-dire l'incitation à la production de riz. Cependant, les prix élevés au producteur ont essentiellement été le résultat de la situation de duopole du marché d'importation. Cette situation a eu pour conséquence une hausse artificielle des prix et la déconnexion du marché domestique avec le marché international. Pour s'assurer que les producteurs tirent parti des opportunités de prix des marchés internationaux et pour rendre la filière plus compétitive, l'analyse SPAAA suggère de :

- ▶ favoriser la concurrence et la transparence sur le marché d'importation du riz ;
- ▶ réduire les coûts d'accès entre les producteurs et le marché de gros afin de tirer à la baisse les prix du riz pour les consommateurs sans pénaliser les producteurs ;
- ▶ veiller à une augmentation des niveaux de productivité pour assurer une croissance durable de la production.

Les prix élevés sur le marché domestique représentent un risque potentiel pour la sécurité alimentaire, il s'agira cependant de veiller à ce que les politiques pro-producteurs ne pénalisent pas les consommateurs.

RÉSUMÉ

Avec un ratio d'autosuffisance de 52% en 2010, le Burkina Faso a eu recours à des importations massives. Cependant, le marché domestique demeure fortement déconnecté du marché international étant donné la situation d'oligopole du marché d'importation. De plus, les coûts d'accès élevés et l'enclavement du pays agissent comme une protection naturelle face aux importations. Ainsi, l'essentiel des incitations reçues par les producteurs provient de prix domestiques artificiellement élevés (Figure 1). Les prix au

consommateur sont également plus élevés que les prix de référence internationaux comme le montre les niveaux de prix au grossiste (Figure 2) ce qui représente un risque potentiel pour la sécurité alimentaire.

La libéralisation du marché d'importation et la baisse des coûts de transport permettraient aux producteurs et aux consommateurs de bénéficier des opportunités de prix du marché international.

Figure 1. Prix au producteur de riz au Burkina Faso (en milliers de FCFA/tonne), 2005-2010

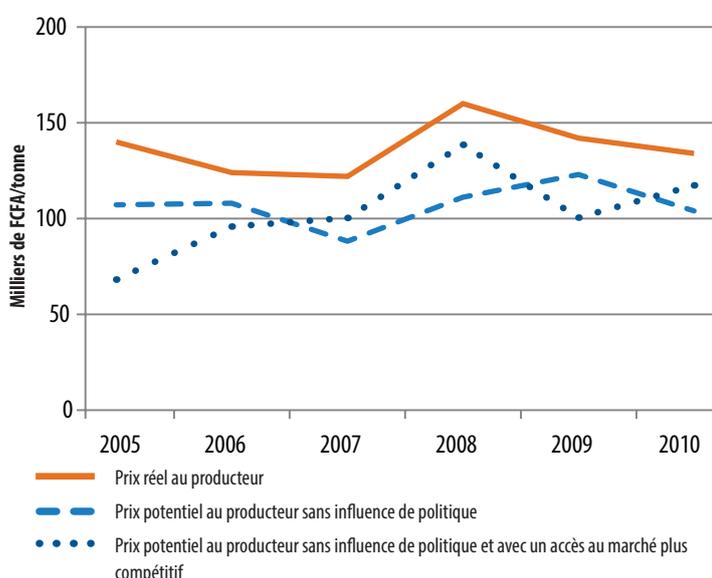
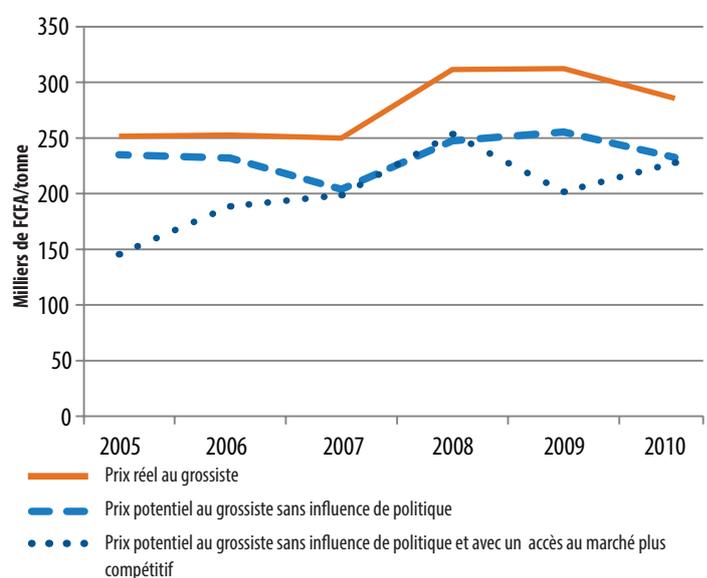


Figure 2. Prix au grossiste de riz au Burkina Faso (en milliers de FCFA/tonne), 2005-2010



INTRODUCTION

La consommation du riz au Burkina Faso est en constante augmentation (6% par an) et bien que la production nationale ait augmenté (Figure 3), elle couvre à peine la moitié des besoins de la population. En réponse à la crise des prix alimentaires à partir de 2008, les mesures de politique visant l'augmentation de la production du riz et la protection des consommateurs se sont intensifiées.

PRINCIPAUX PROBLÈMES ET RECOMMANDATIONS

Une croissance de la production rendue possible grâce à l'augmentation des superficies cultivées

Le taux d'accroissement de la production est essentiellement attribuable à l'expansion des superficies (Figure 3) et notamment des superficies irriguées tandis que les rendements ont stagné. Cette augmentation est cohérente avec les investissements élevés en matière d'irrigation représentant 91% des dépenses publiques allouées à la production du riz entre 2006 et 2010 (Figure 4).

Réduire les coûts d'accès

Les coûts d'accès élevés entre le marché d'importation et les grossistes et entre les producteurs et les grossistes se traduisent par une augmentation des prix sur les deux segments de commercialisation. Les dépenses publiques visant à améliorer la commercialisation du riz sont restées particulièrement faibles entre 2006 et 2010 par rapport aux autres postes de dépenses en soutien à la production du riz (Figure 4). Rendre plus efficaces les activités de transport et de commercialisation permettrait de baisser les prix domestiques sans pénaliser les producteurs.

Vers une libéralisation du marché d'importation

Deux opérateurs contrôlent le marché d'importation et cette situation de duopole affecte la transmission des prix empêchant les producteurs et les consommateurs de tirer parti des signaux des marchés internationaux. Par exemple, la suppression de la taxe à l'importation n'a pas permis une réduction du prix du riz sur le marché domestique (Figure 2). Favoriser la concurrence sur le marché d'importation et améliorer la transparence des marchés aiderait la formation de prix domestiques alignés aux prix internationaux.

Renforcer le pouvoir de négociation des producteurs vis-à-vis des grossistes

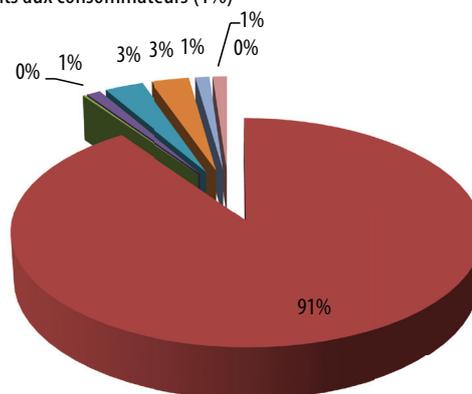
Une analyse réalisée par la Direction générale de la promotion de l'économie rurale (DGPER) et la FAO (2009) a montré la difficulté rencontrée par les producteurs pour commercialiser le riz. La mauvaise transmission de l'information sur les prix au sein de la filière et le faible pouvoir de négociation des organisations de producteurs entraînent une distorsion des prix.

La sécurité alimentaire menacée par les forts prix aux consommateurs

La Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR, 2009) a été conçue pour servir de levier pour atteindre la sécurité alimentaire. Cependant, les incitations par les prix observées au niveau des grossistes suggèrent que les prix au consommateur ont également été élevés par rapport aux prix internationaux (Figure 2). De même, la suppression de la taxe à l'importation supposée protéger les consommateurs a eu un impact limité. Il convient alors de chercher les options possibles pour améliorer la cohérence des politiques afin que les incitations à la production ne se traduisent pas par des effets négatifs pour les consommateurs.

Figure 4. Moyenne des dépenses publiques allouées à la production du riz au Burkina Faso (%), 2006-2010

- Subvention aux intrants variables (0%)
- Subvention aux intrants - capital (91%)
- Subvention aux intrants - services aux producteurs (0%)
- Paiements aux consommateurs (1%)
- Formation (3%)
- Vulgarisation (3%)
- Inspection (vétérinaire/végétale) (1%)
- Commercialisation (1%)



Pour en savoir plus

Note technique SPAAA sur la production du riz au Burkina Faso (2012) par Guissou, R., Ilboudo, F.

Disponible sur: <http://www.fao.org/mafap/fr>

Analyse de la compétitivité de la filière riz local au Burkina Faso (2009), DGPER

CONTACT

Site internet: www.fao.org/mafap/fr

Email: mafap@fao.org

Cette note a été préparée par l'équipe du Suivi des politiques agricoles et alimentaires en Afrique (SPAAA) de la FAO et du Ministère de l'agriculture et de l'hydraulique du Burkina Faso (DGPSE/DGPER). Le SPAAA est mis en œuvre par la FAO en collaboration avec l'OCDE et avec la participation financière de la Fondation Bill et Melinda Gates et de l'USAID. Le SPAAA soutient les décideurs aux niveaux national, régional et panafricain en suivant et analysant de façon systématique les politiques agricoles et alimentaires dans les pays africains.

Figure 3. Rendements, superficies cultivées et production de riz au Burkina Faso, 2005-2010

